



Réf. Farde e-Assemblées : 2471512

N° OJ : 137

Projet d'Arrêté - Conseil du 05/09/2022

Objet : Conseil Consultatif pour l'Egalité entre les Femmes et les Hommes.- Nouvelle composition.

Le Conseil communal,

Considérant qu'un Conseil consultatif pour l'Egalité entre les Femmes et les Hommes (en abrégé CCEFHH) a été créé en novembre 2007, conformément à la décision n° 88 de la séance du Conseil communal du 04/06/2007 ;

Considérant qu'en séance du lundi 09/05/2022, le Conseil communal a approuvé la dissolution du Conseil consultatif pour l'égalité entre les Femmes et les Hommes tel qu'il a été instauré en 2007 afin de lancer un nouvel appel à candidature pour renouveler ce dernier ;

Considérant qu'un appel à candidatures pour renouveler le CCEFHH a été lancé dans le courant du mois de mai ;

Considérant que 8 asbl et 4 citoyen.ne.s ont posés leur candidatures pour intégrer le nouveau CCEFHH ;

Considérant que les candidatures reçues de 6 asbl ont été déclarées satisfaisantes pour permettre l'installation d'un nouveau CCEFHH, à savoir :

- pour le Centre Féministe de réflexion et d'action sur le racisme anti-Noir.e.s, BAMKO Asbl : Mme ROBERT Tsheusi Mireille;
- pour le Conseil des Femmes Francophones de Belgique : Mme MARCELIS Reine;
- pour le Centre Bruxellois de Promotion de la Santé asbl, en abrégé CPBS Asbl : Mme LEFEVRE Valérie;
- pour le Lobby Européen des Femmes ou European Women's Lobby, en abrégé EWL : Mme ANDOLFATTO Jérôme;
- pour Raise Women's Awareness Network, en abrégé RWAN Asbl : Mme JAGHJOUGHHA Lama;
- pour ZOART Music : Mme HBALI Bouchra.

Considérant que les candidatures reçues ne permettent pas de répondre à l'article 120bis de la nouvelle loi communale stipulant que les deux tiers au maximum des membres d'un conseil consultatif sont du même sexe ;

Considérant que la nature du CCEFHH peut justifier une dérogation à l'article 120bis de la nouvelle loi communale ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : Adopter la liste des nouveaux membres du CCEFHH.

Annexes :